

# APPUI STRATEGIQUE ET OUTILLAGE POUR LA REPRISE :

## Projet de la structure et modèle économique

AXES DE TRAVAIL		TYPE DE SEANCE DE TRAVAIL			NB JOURS PAR ASSO
		Séances collectives de début	Séances individuelles	Séances collectives de fin	
<b>Ø PHASE 1 / LE COURT TERME</b>					
MODE DE REUNION		<i>En présentiel</i>	<i>A distance</i>	<i>En présentiel</i>	
CALENDRIER		<b>Sept 2020</b>	<i>2 séances 1ere quinzaine de juillet // 2 séances septembre</i>	<i>Octobre 2020</i>	
<b>MODULE 1 – Plan de reprise d’activité</b>	<p><b>Objectif : « Organiser une reprise d’activité à court terme »</b></p> <p>L’objectif principal est d’accompagner les dirigeants associatifs dans la mise en œuvre de leur déconfinement sur le plan stratégique et opérationnel (documents obligatoires, mesures sanitaires d’ouverture au public, l’organisation et la gestion des salariés, etc.).</p>	1 jour	2 séances d’1h – 1h30 par association	½ journée	2.5 jours
<b>MODULE 2 – Traduction économique et plan de trésorerie</b>	<p><b>Objectif : « Créer ou adapter son plan de trésorerie pour préparer la reprise de son activité »</b></p> <p>L’axe principal de la mission est d’accompagner les structures dans la mise en œuvre ou l’adaptation d’outils prévisionnels de trésorerie, tenant compte des dispositifs d’aide en faveur des structures de l’ESS fragilisées par la crise sanitaire COVID19.</p>		2 séances d’1h – 1h30 par association		
<b>Ø PHASE 2 / LE MOYEN TERME</b>					
MODE DE REUNION		<i>En présentiel</i>	<i>A distance</i>	<i>En présentiel</i>	
CALENDRIER		<b>Oct 2020</b>	<i>Novembre 2020</i>	<i>Nov-déc 2020</i>	
<b>MODULE 3 – Stratégie de développement et repositionnement</b>	<p><b>Objectif : « Mettre en œuvre une stratégie de développement ou de repositionnement »</b></p> <p>Le module vise à accompagner méthodologiquement la réflexion stratégique des dirigeants associatifs pour leur permettre d’ajuster et d’adapter leur projet associatif au contexte de la crise sanitaire, ainsi que pour définir des axes concrets de repositionnement / de redéploiement / de reconfiguration des activités.</p>	½ journée	2 séances d’1h – 1h30 par association	½ journée	2 jours
<b>MODULE 4 – Budget prévisionnel et projection économique de l’activité.</b>	<p><b>Objectif : « Mettre ou place ou actualiser le budget prévisionnel pour préparer la reprise d’activité, assurer le suivi d’activité par des outils adéquats »</b></p> <p>La mission s’articulera autour de l’axe principal d’accompagner les structures dans la mise en œuvre ou l’actualisation de leurs outils prévisionnels budgétaires de 2021, en tenant compte des modalités de reprise de l’activité envisagées ainsi que des outils de pilotage économique (outils de suivi, tableaux de bord, plan de trésorerie, etc.).</p>		2 séances d’1h – 1h30 par association		

## **Contexte et objectif général**

Cet accompagnement a pour **objectif** de consolider les structures employeuses des deux départements sur le plan stratégique et technique, afin de leur permettre d'anticiper les retombées à moyen et long termes de la crise liée au virus Covid-19, de faire face aux difficultés entraînées par cette dernière et d'adapter leur fonctionnement, leur activité et leur modèle économique à ce contexte spécifique.

Pour cela, il s'agit d'intervenir à la fois sur des aspects et outils très opérationnels, mais aussi et surtout de les inscrire pour chacun des axes travaillés dans une vision plus stratégique, en envisageant une projection dans le temps.

## **Conditions d'accès et informations complémentaires**

- Accompagnement réservé aux structures de l'économie sociale et solidaire (dont associations) employeuses du Lot ou de l'Aveyron.
- Il est possible de ne suivre qu'une seule des deux phases en fonction de votre situation, de ce que vous avez déjà mis en place au sein de votre structure, des outils d'ores-et-déjà mis en œuvre.
- Accompagnement gratuit pour les structures participantes.
- Places limitées : si vous souhaitez participer, veuillez **me contacter rapidement**.
- Participation d'un binôme conseillée (salarié-e / administrateur-trice bénévole ou 2 administrateurs-trices bénévoles).
- Les séances collectives auront lieu en présentiel dans nos locaux à Villefranche-de-Rouergue
- Les séances individuelles auront lieu à distance en visio ou audio-conférence.

**N'hésitez pas à revenir vers moi pour plus d'information ou pour échanger sur votre situation.**